

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) des Deux-Sèvres agit en faveur des parcours de santé et du maintien à domicile.

Dans le cadre de l'HT-SH :

- Le DAC a un rôle d'intermédiaire entre l'adresseur et l'EHPAD,
- Il vérifie l'éligibilité au dispositif,
- Il peut valider et effectuer le suivi du séjour au regard des critères fixés,
- Il gère la préparation de la sortie,
- Il effectue le suivi post-hébergement temporaire d'urgence.



Coordonnées de contact DAC 79 :

Contact Nord : 05 49 65 09 10
Contact Sud : 05 49 33 55 13

ou



0809 109 109
prix d'un appel local
service gratuit

 contact.nord@dac-79.fr
 contact.sud@dac-79.fr

Les demandes d'HT-SH seront réceptionnées par le DAC les jours ouvrés, entre 9h et 17h. En dehors de ces horaires, une entrée directe peut être envisagée le soir ou le week-end (*cf. contacts téléphoniques des EHPAD réalisant des entrées directes*).

L'Hébergement Temporaire en Sortie d'Hospitalisation - EHPAD en Deux Sèvres



Qu'est-ce que c'est ?

L'HT-SH consiste à proposer aux personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie, un **hébergement temporaire non programmé** en EHPAD pour 30 jours maximum :

- En sortie d'hospitalisation, ou services des urgences, avant la réintroduction du domicile dans un cadre sécurisé ou une orientation vers une nouvelle structure d'accueil.
 - A domicile, en cas de défaillance d'un aidant, ou en cas hospitalisation soudaine de celui-ci.

Les enjeux ?

- > Faciliter les sorties d'hospitalisation et fluidifier l'aval des urgences pour les personnes âgées en perte d'autonomie
- > Améliorer et sécuriser le retour à domicile d'une personne âgée après un séjour hospitalier.
- > Limiter la durée de séjour à l'hôpital et les ré-hospitalisations évitables
- > Préparer le retour au domicile avec la famille, les proches et les services sociaux





A qui s'adresse l'HT-SH ?

Le dispositif s'adresse à un public âgé de **plus de 60 ans** domicilié sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine.

Les bénéficiaires de ce dispositif doivent être **médicalement stables et relever d'une prise en charge d'EHPAD**.

Motifs d'admission

- > Sortie d'hospitalisation ou d'un service d'urgences.
- > Hospitalisation de l'aide / défaillance soudaine de l'aide.
- > Situation complexe à domicile : impossibilité ponctuelle d'un maintien à domicile dans l'attente d'un plan d'aide ou situations critiques repérées par le DAC ou les acteurs du domicile.

Rappel : Une solution d'aval doit être possible et organisée dès l'admission. Il est donc indispensable de commencer à préparer le devenir de la personne concernée en accord avec celle-ci. Pour ce faire, un appel des professionnels du DAC se fait dans les 48 à 72 heures vers l'établissement d'accueil.



En quoi l'HT-SH se distingue de l'hébergement temporaire classique ?

L'entrée en HT-SH doit s'organiser le jour de la demande ou dans les plus brefs délais afin de répondre au besoin de prise en charge immédiate.

L'HT-SH n'a pas vocation à répondre à tous les motifs possibles de recours à l'hébergement temporaire de droit commun comme par exemple le répit, les vacances du proche aidant ou encore l'adaptation du logement.

Ce qui diffère :

- > La durée du séjour qui ne doit pas excéder 30 jours maximum.
- > Le reste à charge pour l'usager doit être de 20 € / jour.



Quels professionnels peuvent solliciter l'HT-SH ?

Les demandes d'HT-SH peuvent être formulées par :

- Les services médicaux et/ou sociaux hospitaliers,
- Les professionnels du domicile (évaluateurs APA, SSIAD, SAD, ASG...),
- Les professionnels de santé libéraux,
- Les collectivités territoriales (CIAS, CCAS ...).



Quelle organisation territoriale en Deux-Sèvres ?

11 places d'HT-SH existent sur le territoire, réparties sur les EHPAD, de la manière suivante :

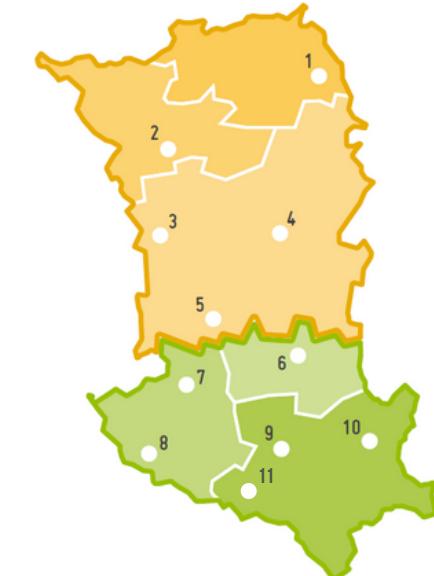
1 EHPAD L'ORÉE DES BOIS
28 rue Madame de Montespan
79100 Oiron
05.49.96.51.12

2 EHPAD LE PIED DU ROY
20 rue Lande
79440 Courlay
05.49.72.22.60

3 EHPAD LES ABIÈS ★
6 place de l'Eglise
79240 l'Absie
05.49.95.33.60

4 EHPAD LES ORANGERS ★
rue George Turpin
79200 Parthenay
05.49.71.24.10

5 EHPAD RÉSIDENCE DU PARC
Place du Château d'eau
79220 Champdeniers
05.49.25.81.24



6 EHPAD LA CHANTERIE ★
13 rue du Panier Fleur
79400 St-Maixent-l'Ecole
05.49.76.49.76

7 EHPAD LE CÈDRE BLEU
83 rue de Goise
79000 Niort
05.49.78.37.87

8 EHPAD RÉSIDENCE DE VALLOIS
Route d'Usseau
79210 Mauzé-sur-le-Mignon
05.49.26.09.00

9 EHPAD LES CHANTERELLES
7 rue du Treuil
79370 Celles-sur-Belle
05.49.79.80.39

10 EHPAD FONDATION DUSSOUIL
1 rue de Vaugru
79120 Lezay
05.49.27.80.20

11 EHPAD LES LAURIERS ROSES
87 rue Duguesclin
79170 Chizé
05.49.06.66.00

★ Entrées directes possibles